

Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le **19 FEV. 2024**



ID : 045-214502155-20240212-D2024\_01-DE



République Française  
Département LOIRET  
Arrondissement de Pithiviers  
Canton de Malesherbes

## Mairie de Montliard

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12/02/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	10

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Pithiviers

L'an 2024, le 12 Février à 19:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUDEAU Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le 05/02/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 05/02/2024.

**Présents** : M. BEAUDEAU Didier, Maire, M. FAZILLEAU Philippe, Mme GUILLET Martine, M. SEVIN Jean-Louis, M. LECARDEUR Jean-François, M. DEJARDIN Mathieu, M. MONTIER Tanguy, M. PEGUY Thierry

**Excusés ayant donné procuration** : M. MENEAU Gilles à M. BEAUDEAU Didier, M. BERTRAND Charles à M. SEVIN Jean-Louis

**Excusé** : M. SINIC André (arrivé à 19h29)

**Secrétaire de séance** : M. DEJARDIN Mathieu

### D2024\_01 – Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat des Eaux

Le Maire expose au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat des Eaux, déjà transmis.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport annuel **2022** présenté devant l'assemblée délibérante et mis à disposition du public,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **prend acte** de la présentation du rapport annuel **2022** sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat des Eaux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 14/02/2024  
Le Maire,  
M. BEAUDEAU Didier

Le secrétaire de séance,  
M. DEJARDIN Mathieu

  


